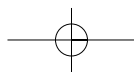
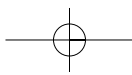
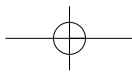
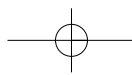


# Tanzanie







# Tanzanie

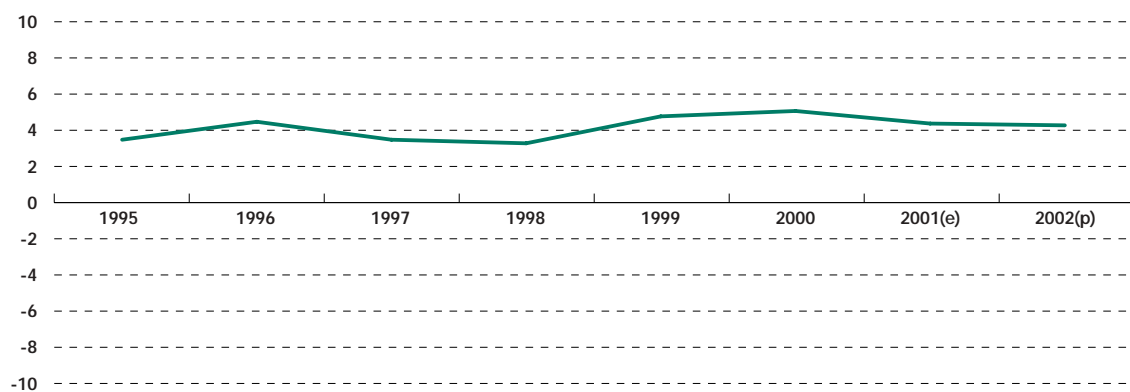
LES AVANCÉES DE LA RÉFORME ENGAGÉE en Tanzanie ont permis au pays de renouer avec la stabilité macro-économique. L'amélioration de la situation budgétaire et la prudence de la politique monétaire ont contribué au recul de l'inflation, à la baisse du coût des emprunts ainsi qu'à la relative stabilité des changes. Cependant, la position extérieure du pays reste fragile en raison des mauvaises performances des exportations. L'économie a réagi positivement à ce redressement macro-économique : en 2000, la croissance du PIB a atteint 5.1 pour cent. Les perspectives sont à une croissance modérée, avec une progression du PIB estimée à 4.4 pour cent en 2001, et projetée à 4.3 pour cent en 2002, car la Tanzanie cherche à consolider sa stabilité macro-économique. La Tanzanie demeure l'un des pays les plus pauvres du monde. Cette situation transparait dans la détérioration des indicateurs sociaux : les

Tanzaniens ont une faible espérance de vie, aggravée par le VIH/sida ; le niveau de scolarisation primaire est peu élevé, et le taux d'inscription dans le secondaire compte parmi les plus bas d'Afrique. La jeune démocratie tanzanienne semble bien fonctionner, mais les problèmes de gouvernance et la corruption sont préoccupants. La Tanzanie continue d'avancer dans la réforme de son secteur financier ainsi que dans les privatisations, notamment. Même si le processus de cession au privé reste lent, la Tanzanie bénéficie de quelques avantages comparatifs dans le secteur minier et le tourisme. Ces avantages pourraient intéresser les investisseurs internationaux et accélérer la transformation structurelle.

**La Tanzanie bénéficie d'avantages comparatifs dans le secteur minier et le tourisme qui pourraient intéresser les investisseurs**

305

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume

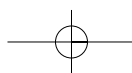


Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI.

## Développements économiques récents

La croissance de la Tanzanie se renforce, même si les taux fluctuent d'une année sur l'autre, reflétant la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes. La progression du PIB réel s'est établie à 5.1 pour cent en 2000, contre 4.8 pour cent en 1999 et 3.3 pour cent en 1998. Cette embellie est princi-

palement imputable à l'amélioration des conditions climatiques, après les inondations provoquées par El Niño en 1998 qui avaient détruit les cultures et endommagé les routes, perturbant gravement la circulation intérieure des produits agricoles ainsi que l'expédition des produits à exporter. La croissance devrait ralentir à 4.4 pour cent en 2001 et à 4.3 pour cent en 2002, car la Tanzanie consolide sa stabilité macro-économique.



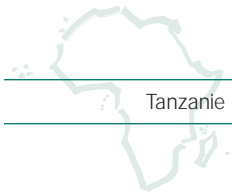
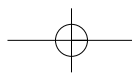
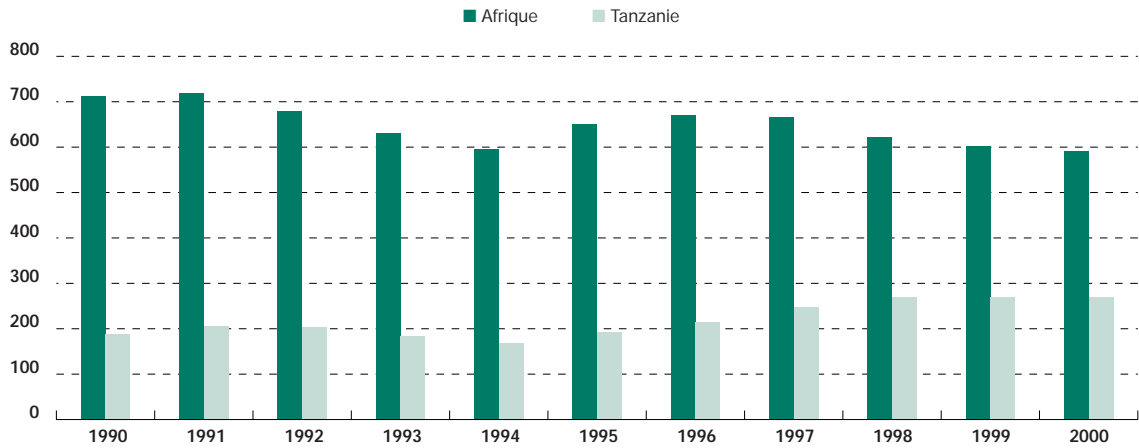


Figure 2 - PIB par habitant en Tanzanie et en Afrique (en dollars courants)

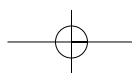


Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

La structure de l'économie tanzanienne est restée dans une large mesure inchangée ces dernières années : l'agriculture continue de dominer, assure la subsistance de plus de 80 pour cent de la population et représente au moins 50 pour cent des recettes d'exportation. En 2000, le secteur agricole a contribué à environ 48.1 pour cent du PIB, contre 36 pour cent pour les services et 15.9 pour cent pour l'industrie. Ralentissant à 3 pour cent en 2000, alors qu'elle avait atteint 4.6 pour cent en 1999, la croissance de l'agriculture a entravé celle du PIB global. Tous les sous-secteurs ont fait moins bien en 2000 qu'en 1999. La production des cultures a ainsi progressé de 3 pour cent au total, contre 4.6 pour cent en 1999. Ce ralentissement est imputable au recul de la production des cultures d'exportation. De leur côté, les cultures vivrières ont affiché une amélioration, notamment les principaux produits de base : maïs, riz, blé et légumes secs. La production de maïs est passée de 2.1 millions de tonnes en 1999 à 2.24 millions en 2000, celle de riz de 865 000 à 990 000 tonnes, et celle de blé de 69 000 à 120 000 tonnes sur cette période. Cependant, cette progression n'a pas concerné tout le pays. Dans le centre et le nord-est, la sécheresse a provoqué de graves pénuries de produits alimentaires. Selon le Programme alimentaire mondial, plus d'un million de Tanzaniens ont été touchés. En outre, la contrebande de céréales vers le Kenya, disposé à payer ces produits plus cher, n'a fait qu'aggraver la situation. Mais le plus gros problème tient à l'incapacité

des autorités à assurer le transport du maïs à l'intérieur du pays, depuis les régions excédentaires vers les régions déficitaires. En ce qui concerne les cultures d'exportation, le coton, le thé, les noix de cajou et le tabac ont vu leur production augmenter, tandis que celle du café et du sisal reculait. La production de café est ainsi passée de 58 000 tonnes en 1999 à 48 000 tonnes en 2000. Les perspectives restent médiocres pour le café. En effet, la majeure partie des caféiers sont vieux, ont longtemps été négligés et n'ont jamais bénéficié de grandes campagnes de replantage. L'année 2000 n'a pas été très propice pour l'élevage. La Tanzanie demeure l'un des plus gros producteurs de bétail en Afrique, mais les épidémies de pneumopathie et de peste bovine ont pesé sur les troupeaux au milieu des années 90. Le cheptel national ne s'en est pas entièrement remis : il a été estimé à 13.8 millions de têtes en 2000, contre 14 millions en 1999.

Le secteur industriel a, lui, connu une croissance plus forte en 2000, à 6.7 pour cent, contre 5.5 pour cent en 1999. Tous les segments ont bénéficié de cette embellie, et surtout les mines : la production de diamants a affiché une belle reprise, passant de 235 carats en 1999 à 354.4 carats en 2000, tandis que celle d'or passait de 4 767 kg en 1999 à 15 060 kg en 2000, avec la mise en exploitation des mines Ashanti Goldfields (T). La production manufacturière a augmenté de 4.8 pour cent en 2000, contre 3.6 pour cent en 1999, cette croissance



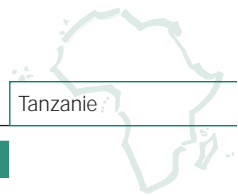
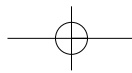
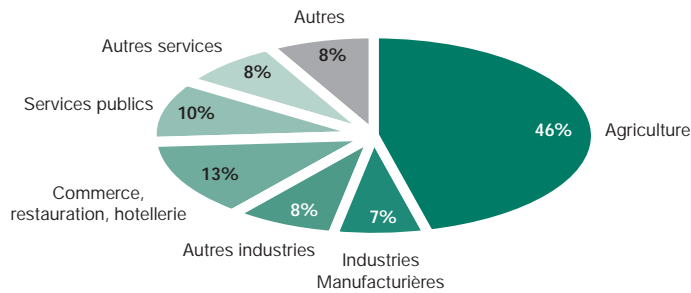
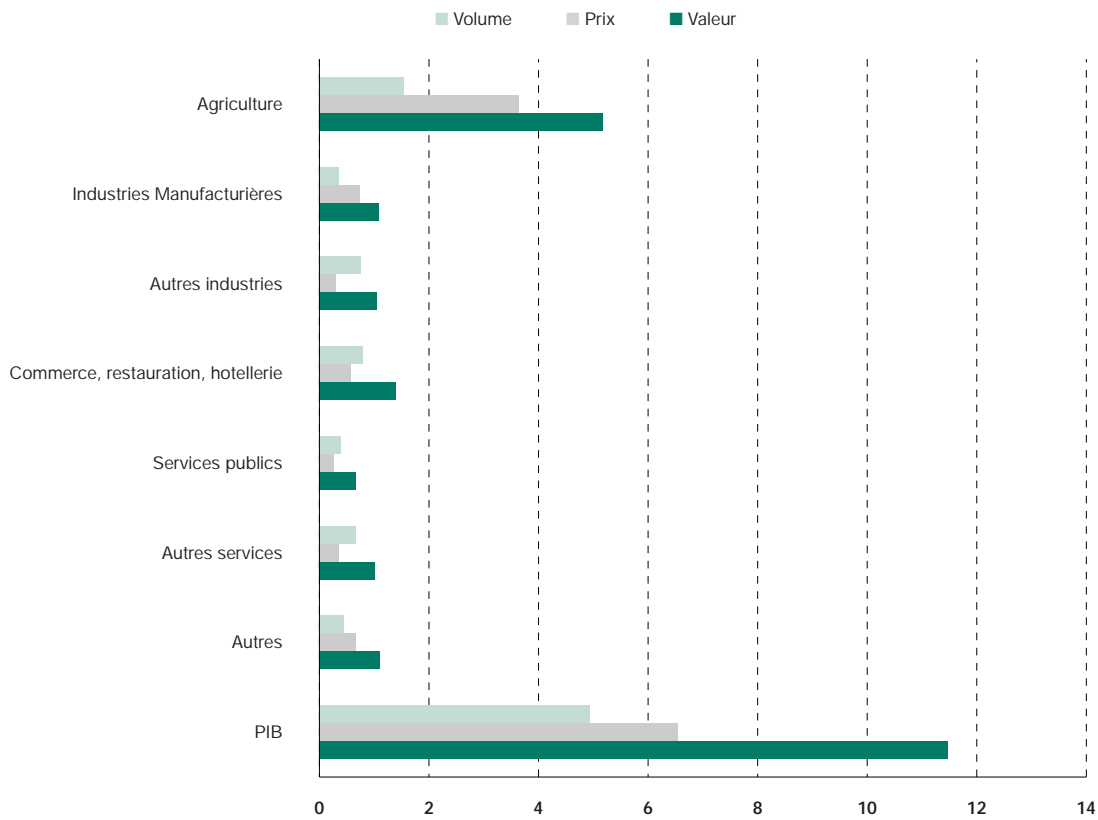


Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 1999/2000



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 1999/2000



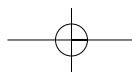
Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

étant essentiellement à porter au crédit des produits alimentaires et des boissons, alors que d'autres branches, comme la chimie, ont connu un déclin.

d'autres segments, comme l'hôtellerie et la restauration, les transports et les communications n'ont quasiment pas évolué par rapport à 1999.

Le secteur des services a progressé de 6.4 pour cent en 2000, contre 1.8 pour cent en 1999. Ces gains sont imputables aux services financiers et commerciaux, car

La composition de la demande présente deux caractéristiques frappantes : tout d'abord, la croissance est tirée par le niveau élevé de la consommation, ce qui



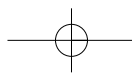


Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
<b>Formation brute de capital</b>	<b>19.8</b>	<b>16.5</b>	<b>14.8</b>	<b>15.5</b>	<b>15.0</b>	<b>14.4</b>
Publique	2.8	3.4	2.7	2.6	2.6	2.6
Privée	16.9	13.1	12.0	13.0	12.5	11.8
<b>Consommation finale</b>	<b>96.7</b>	<b>98.1</b>	<b>96.7</b>	<b>95.0</b>	<b>97.2</b>	<b>98.3</b>
Publique	15.3	11.6	8.7	9.5	9.4	9.1
Privée	81.4	86.5	88.0	85.5	87.8	89.1
<b>Solde extérieur</b>	<b>-16.5</b>	<b>-14.6</b>	<b>-11.5</b>	<b>-10.5</b>	<b>-12.2</b>	<b>-12.7</b>
Exportations	20.6	14.9	13.8	14.1	14.2	13.5
Importations	-37.1	-29.4	-25.3	-24.6	-26.4	-26.2

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

suppose automatiquement un faible niveau d'épargne et une forte dépendance vis-à-vis de l'épargne étrangère. Deuxièmement, le secteur public semble avoir mis un frein à l'investissement intérieur. Cette situation reflète la rupture de la Tanzanie avec son passé socialiste, époque à laquelle l'État jouait un rôle moteur dans la production économique. Les composantes de la demande (dans le PIB) devraient rester stables, avec des niveaux de consommation et d'investissement pratiquement inchangés en 2001 et 2002.

ainsi que de numéros d'identification fiscaux (*Tax Identification Numbers - TIN*). Ces efforts de consolidation ont permis de maintenir la stabilité budgétaire. En outre, la Tanzanie reçoit une aide étrangère considérable. En 1999/2000, cette aide est passée à 4.5 pour cent du PIB, contre 4.0 pour cent en 1998/99. Cette hausse des dons explique largement l'augmentation du total des recettes de 14 pour cent du PIB en 1998/99 à 15.3 pour cent en 1999/2000, alors que les recettes fiscales restaient stables.

## Politique macro-économique

### Politique budgétaire et monétaire

Les performances budgétaires de la Tanzanie se sont améliorées de manière significative depuis 1995/96, date à laquelle le pays a adopté le système du budget de trésorerie, qui fait correspondre les dépenses aux ressources disponibles. Une mise en œuvre rigoureuse de ce système, parallèlement à des mesures d'accroissement des recettes, a contribué à restaurer la discipline budgétaire en l'espace de deux ans, puis à la maintenir.

Du côté des recettes, l'introduction de nouvelles dispositions a élargi l'assiette fiscale, rationalisé la fiscalité et renforcé l'administration fiscale. En juin 2000, un certain nombre de réformes ont été adoptées, notamment l'entrée en fonction de la cour d'appel chargée des litiges fiscaux (*Tax Appeals Court*), l'introduction d'une TVA

Les dépenses totales ont également augmenté, passant de 15.2 pour cent du PIB en 1998/99 à 17 pour cent en 1999/2000. Les traitements et salaires ont néanmoins reculé en 1999/2000 à mesure que le gouvernement mettait en œuvre sa réforme de la fonction publique, qui a été allégée et portée à 260 000 personnes fin 1999/2000, contre 355 000 en 1992/93. En outre, la mise en place d'une base de données centralisée pour le personnel et d'un système informatique de traitement des payes a renforcé le contrôle sur la masse salariale. Parallèlement, les dépenses d'investissement ont fortement gonflé en 1999/2000, car les autorités ont tiré parti de l'augmentation de l'aide pour investir davantage dans l'éducation et la santé. Ces dépenses ont fait retomber le solde primaire à 0.3 pour cent du PIB en 1999/2000, ce qui a légèrement aggravé le déficit global à 1.6 pour cent du PIB en 1999/2000.

En 1999/2000, le gouvernement tanzanien a continué de s'abstenir d'emprunter auprès des banques

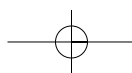


Tableau 2 - Tableau des opérations financières de l'État<sup>a</sup> (en pourcentage du PIB)

	1994/95	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01(e)	2001/02(p)
<b>Recettes totales (avec dons)<sup>b</sup></b>	<b>14.7</b>	<b>14.2</b>	<b>14.0</b>	<b>15.3</b>	<b>15.3</b>	<b>15.2</b>
Recettes fiscales	11.3	10.9	10.1	9.9	10.1	10.3
<b>Dépenses totales (et prêts nets)<sup>b</sup></b>	<b>16.5</b>	<b>16.4</b>	<b>15.2</b>	<b>17.0</b>		
Dépenses courantes	15.3	12.9	12.9	11.7		
<i>Sans les intérêts</i>	<i>11.9</i>	<i>8.5</i>	<i>9.6</i>	<i>9.9</i>	9.7	9.5
Salaires	4.3	5.0	4.3	3.9	3.8	3.7
Paiements d'intérêts	3.4	4.4	3.3	1.9		
Dépenses en capital	1.2	3.6	2.2	5.2	5.2	5.2
<b>Solde primaire</b>	<b>1.6</b>	<b>2.1</b>	<b>2.2</b>	<b>0.3</b>	<b>0.3</b>	<b>0.5</b>
<b>Solde global</b>	<b>-1.8</b>	<b>-2.3</b>	<b>-1.1</b>	<b>-1.6</b>		

a. L'exercice budgétaire commence le 1<sup>er</sup> juillet.

b. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

pour financer le déficit budgétaire, en préférant s'appuyer sur l'épargne étrangère. La situation budgétaire de la Tanzanie devrait rester stable en 2000/01 et 2001/02. Le solde primaire devrait se maintenir à 0.3 pour cent du PIB en 2000/01 et 0.5 pour cent en 2001/02, car le pays devrait conserver le système du budget de trésorerie et continuer de bénéficier de l'aide des donateurs internationaux.

La politique monétaire de la Tanzanie vise à ramener l'inflation à moins de 10 pour cent. Cet objectif suppose le maintien de la rigueur monétaire adoptée par la banque centrale, la *Bank of Tanzania* (BOT). En 2000, la masse monétaire au sens large (M3) a reculé à 18.6 pour cent, contre 14.6 pour cent en 1999, reflétant pour l'essentiel la décreue des emprunts publics auprès des banques. Cette rigueur monétaire a contribué à la diminution de l'inflation et du coût du crédit.

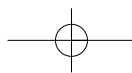
À 6.2 pour cent, contre 6.3 pour cent en 1999, le taux d'inflation est resté stable en 2000. Cette stabilisation est essentiellement due à l'amélioration de l'offre de produits alimentaires qui a fait suite aux bonnes récoltes dans le pays. Ce taux devrait suivre une trajectoire descendante avec le ralentissement de l'activité économique en 2001 et 2002. Le taux d'inflation moyen est estimé à 4.8 pour cent pour 2001, et projeté à 4.6 pour cent pour 2002. Le coût du crédit devrait aussi baisser. Le taux de référence sur le bon du Trésor à 91 jours est passé de 15 pour cent fin 1999 à 4.5 pour cent fin 2000, puis à 4.2 pour cent

en juin 2001. Les taux d'intérêt des banques commerciales ont également été comprimés. Cependant, l'écart entre les taux rémunérant les dépôts et les taux des emprunts reste très grand, ce qui indique un manque de concurrence et des rigidités structurelles dans le secteur bancaire.

En Tanzanie, les opérations de change suivent les règles du marché, et la BOT n'intervient que pour lisser les importantes fluctuations saisonnières. En 2000, en l'absence de signes d'aggravation des pressions inflationnistes sous-jacentes, la politique monétaire s'est attachée à éviter une appréciation du shilling tanzanien en termes réels. Ce dernier est donc resté stable, pour ne perdre que 7.5 pour cent en termes réels, soit la même proportion qu'en 1999.

### Position extérieure

La politique commerciale de la Tanzanie est axée sur la libéralisation, et le pays poursuit la mise en œuvre de réformes visant à développer la production intérieure et le secteur extérieur. Les réformes récentes se sont inscrites dans le cadre des protocoles commerciaux de la SADC (Communauté pour le développement des États d'Afrique australe) et du traité instaurant la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). En 1999/2000, les pouvoirs publics ont ramené les droits de douane maximum de 30 à 25 pour cent afin de parvenir à un droit de douane moyen de 15 pour cent pondéré des échanges. La structure des taxes sur les importations a



 Tanzanie

également été rationalisée : les taux sont désormais fonction du niveau de transformation des importations, le plus faible s'appliquant aux matières premières et aux biens d'équipement. La Tanzanie continue de revoir ses régimes commerciaux. Le budget 2000/01 abolit ainsi les droits d'accise sur 46 biens (à savoir sur toutes

les marchandises à l'exception des cigarettes, des boissons alcoolisées, des boissons sucrées, des produits pétroliers raffinés et des véhicules à moteur de plus de 2000 cm<sup>3</sup>) et harmonise les niveaux de la retenue fiscale à 10 pour cent sur les dividendes et 15 pour cent sur les produits financiers.

**Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)**

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
Balance commerciale	-12.6	-9.8	-10.5	-10.5	-11.1	-11.2
Exportations de biens (f.o.b.)	11.9	8.1	6.0	6.6	6.2	6.0
Importations de biens (f.o.b.)	-24.5	-18.0	-16.5	-17.1	-17.3	-17.1
Services	-3.9	-4.4	-0.9	-0.4		
Revenu des facteurs	-2.5	-1.6	-0.9	-0.4		
Transferts courants	n.d.	n.d.	8.8	8.9		
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>-3.5</b>	<b>-2.5</b>		

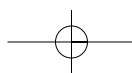
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

Les performances commerciales de la Tanzanie restent peu brillantes en raison de la médiocrité des exportations. En 2000, le déficit commercial s'est maintenu à 10.5 pour cent du PIB, car les exportations se sont légèrement redressées, mais les importations ont augmenté dans les mêmes proportions. La contraction de 2.8 pour cent des exportations traditionnelles en valeur, imputable à la baisse du volume des exportations de sisal, de tabac, de noix de cajou et de clous de girofle, a été contrebalancée par l'augmentation des recettes issues des ressources minières, notamment de l'or. Du côté des importations, en 2000, le pays a affiché une baisse de 5 pour cent de ses importations de biens d'équipement et de produits intermédiaires, due à la chute des importations de matériel pour le secteur minier. Le déficit des comptes courants s'est réduit, passant de 3.5 pour cent du PIB en 1999 à 2.5 pour cent en 2000 suite à l'amélioration des postes services et revenus des facteurs. La balance des paiements devrait rester stable dans les deux prochaines années, car aucun changement majeur n'est prévu. Le déficit commercial est estimé à 11.1 pour cent du PIB pour 2001, et projeté à 11.2 pour cent du PIB pour 2002, cette progression minimale étant attribuée à une détérioration des exportations.

Fin 1999, la dette extérieure de la Tanzanie s'établissait à 7.97 milliards de dollars. La ventilation

par créancier montre que 49 pour cent de cette dette sont dus aux institutions multilatérales, 47 pour cent aux créanciers bilatéraux, tandis que l'endettement envers les créanciers privés représente 4 pour cent. Le pays est resté à jour de ses obligations au titre de la dette extérieure. En 1997, il a sollicité un allègement dans le cadre des Accords du Club de Paris. Mi-2000, la Tanzanie avait signé des conventions bilatérales avec dix créanciers du Club de Paris aux termes des Accords de 1997, se traduisant par l'annulation de 197.3 millions de dollars de dette et le rééchelonnement de 584.5 millions supplémentaires. En avril 2000, la Tanzanie a obtenu un allègement de la part des créanciers du Club de Paris dans le cadre de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés. Selon les informations disponibles, elle aurait signé trois conventions bilatérales, quatre autres seraient sur le point de l'être, et des négociations sont en cours avec les cinq autres créanciers aux termes des Accords d'avril 2000.

La Tanzanie a atteint le point de décision de l'Initiative PPTE renforcée en avril 2000, ce qui coïncide avec l'allègement de sa dette de la part des créanciers du Club de Paris. L'allègement accordé par tous les créanciers à la Tanzanie représente plus de 2 milliards de dollars en valeur actualisée nette, ce qui équivaut à plus de la moitié de la VAN de l'encours total de la dette après application des mécanismes d'allègement





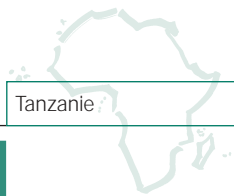
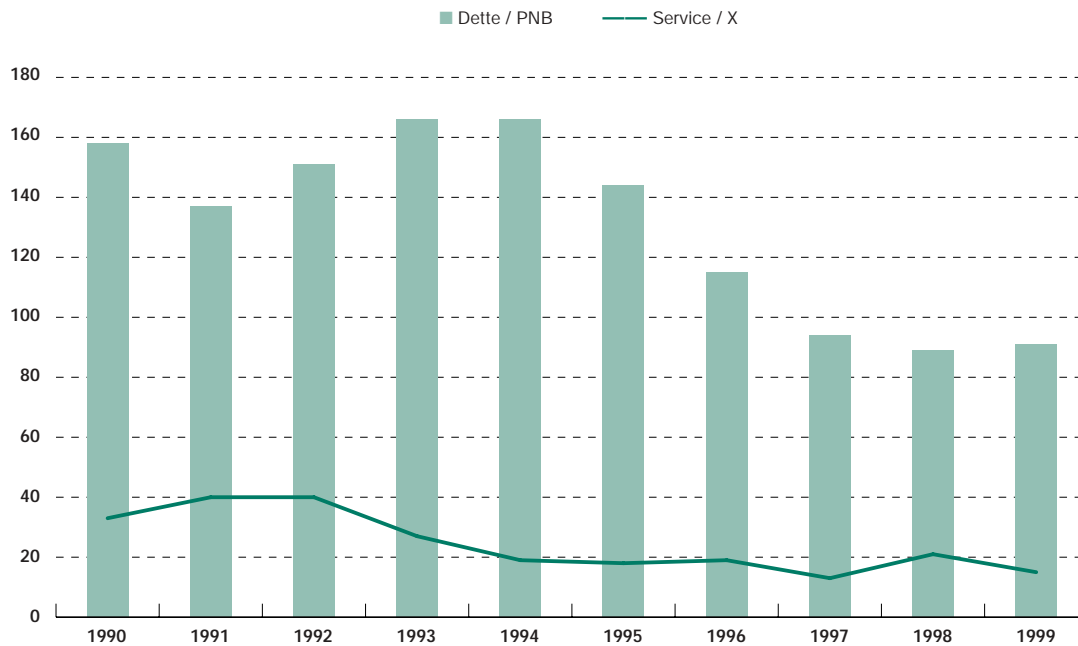


Figure 5 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service sur les exportations de biens et services.



Source : Banque mondiale (2001), *World Development Finance*.

311

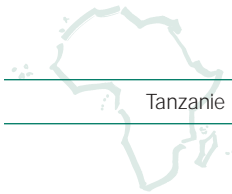
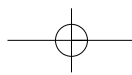
traditionnels. Ces réductions se traduisent également par une diminution du service de la dette de 3 milliards de dollars à terme, soit environ la moitié des obligations de service de la dette du pays sur la période 2001-2003 et environ un tiers du service dû ultérieurement. Dans le cadre de sa stratégie de gestion de la dette, la Tanzanie utilise le dispositif de rachat de la dette (*Debt Buyback Scheme - DBS*). La première clôture de l'opération de rachat a eu lieu le 6 juin 2001, et les créanciers ont été remboursés à compter du 14 juin 2001. Lors de cette première clôture, quelque 155.7 millions de dollars de dette (principal et intérêts) ont été repris grâce aux fonds débloqués par l'Allemagne. La deuxième clôture devait avoir lieu à la fin octobre 2001.

### Questions structurelles

La Tanzanie a élargi ses réformes structurelles afin d'accélérer sa croissance et de jeter les bases d'une réduction de la pauvreté considérable qui règne dans l'ensemble du pays. Ces nouvelles réformes visent à accroître le rôle du secteur privé dans l'économie, à

renforcer la concurrence dans le secteur financier, à lever les distorsions qui subsistent sur le marché et à améliorer l'efficacité de l'allocation et de l'utilisation des fonds publics, ainsi que la fourniture des services publics. Ce processus de réforme avance néanmoins lentement, notamment en raison des faibles capacités de mise en œuvre.

La restructuration et la privatisation des entreprises publiques progressent, elles aussi, assez lentement. Fin 2000, environ la moitié des 400 entreprises figurant sur la liste des privatisables depuis 1995 ont été retirées du giron de l'État *via* une liquidation, une cession d'actions ou d'actifs. Cependant, le programme plutôt serré de privatisation des grandes entreprises publiques d'infrastructure n'a débuté qu'en 2001. Les principaux secteurs concernés dans les infrastructures sont les chemins de fer, l'énergie et les services portuaires restant. Compte tenu de l'expérience passée, les autres candidats à la privatisation potentiellement intéressants sont la banque nationale de microcrédit, la compagnie d'assurance nationale, les usines de traitement des noix de cajou ainsi que certains ranchs et exploitations



agricoles d'État. Les autorités se sont engagées à céder toutes les entreprises publiques d'ici 2004. Cependant, un obstacle subsiste : la majorité des entreprises à vendre sont techniquement insolvable, ce qui n'attire guère les repreneurs potentiels. En outre, depuis la mi-1999, certains craignent que la Communauté d'Afrique orientale (EAC) et la création imminente de la zone de libre-échange de l'EAC se traduisent par un afflux autorisé de produits manufacturés en provenance du Kenya, ce qui affaiblirait le secteur manufacturier tanzanien, moins développé. Cette perspective pourrait également dissuader les acheteurs. Dans le même temps, l'accès à un marché régional plus large que le seul marché national pourrait attirer les investisseurs si la Tanzanie parvenait à résoudre son problème technique d'insolvabilité.

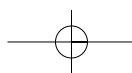
Par ailleurs, le secteur tanzanien du tourisme suscite un intérêt international depuis le lancement des privatisations. La Tanzanie a affecté environ un quart de sa superficie à 12 parcs nationaux, 17 réserves de gibier, 50 aires de gibier contrôlées et une zone de conservation. De nouveaux investissements ont été réalisés pour développer le "circuit du nord", centré autour du Parc national du Serengeti, du cratère de N'gorongoro et du mont Kilimanjaro. Les autorités encouragent aujourd'hui le développement du "circuit du sud", englobant le Parc national de Selous, qui a accueilli 87 000 visiteurs entre juin 1999 et juin 2000. Le parc de Selous est en train de s'agrandir et de moderniser son infrastructure touristique, notamment grâce à l'accord passé avec l'*Aga Khan Fund for Economic Development*, portant sur la construction de deux hôtels (dont l'un a ouvert en mars 1997), la création d'un centre touristique et la réhabilitation des bâtiments historiques. Dans le cadre de son programme de privatisation, la Tanzanie espère également attirer des investisseurs étrangers dans d'autres domaines pour lesquels elle bénéficie d'un avantage comparatif : le secteur minier dans son ensemble, et en particulier ses abondantes réserves de pierres précieuses et semi-précieuses, dont on ne cesse de découvrir de nouveaux filons. La mine de rubis de Longida est la plus vaste au monde, même si l'extraction progresse lentement. En outre, la vallée de l'Umba fournit des rubis et des saphirs qui sont particulièrement recherchés sur le marché de la joaillerie.

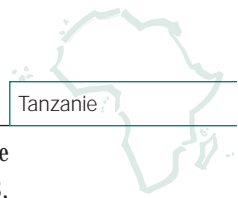
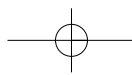
Dans le secteur financier, les efforts se concentrent sur l'encouragement de la concurrence et le renforcement de la supervision bancaire. Concernant cette dernière, la BOT a publié en janvier 2001 la suite de la réglementation bancaire sur les ratios de fonds propres obligatoires, la concentration du crédit et la gestion du risque. La réglementation bancaire est considérée comme un élément important de la libéralisation du compte de capital, et les autorités ont sollicité l'assistance technique de la Banque mondiale afin de mettre au point leur politique jusqu'en septembre 2001. La BOT incite les banques commerciales à mettre en place des bureaux d'information sur le crédit afin de réduire le risque lors des attributions de prêts.

En février 2000, une nouvelle loi agraire a été votée afin de consolider la propriété des terres. Cependant, l'absence de lignes directrices fait obstacle à la mise en œuvre de ce texte. Le cadre légal qui régit les affaires en Tanzanie a été renforcé avec la mise en place du premier tribunal de commerce du pays, en septembre 1999. En 2000, la BOT et le Danemark sont venus en aide à ce tribunal en finançant ses locaux. Le Danemark finance également le recrutement et la formation des juges. Ce tribunal est entré en service en 2000.

## Contexte politique et social

La Tanzanie fonctionne de manière démocratique. Des élections législatives et présidentielles pluralistes y ont été organisées pour la première fois en octobre 1995. Ces élections ont porté M. Mkapa à la présidence, et le mandat de ce dernier a été reconduit en octobre 2000, même si l'opposition a affirmé que les procédures de vote avaient été conçues pour assurer la victoire de M. Mkapa, ainsi que celle de son parti. Avec la réélection du président Mkapa, le *statu quo* économique et politique devrait se maintenir. Cependant, la stabilité politique n'est pas encore assurée. En août, des tensions ont nécessité le déploiement de troupes à Zanzibar. En outre, les relations de la Tanzanie avec l'Ouganda restent délicates. Vers le milieu de l'année 2000, un incident de frontière a opposé les deux pays. Cependant, beaucoup estiment que ce différend va pouvoir être réglé de manière pacifique.





Sur le plan intérieur, de nombreux aspects de la politique et des pratiques de gouvernance suscitent des inquiétudes : la mauvaise gestion des finances publiques, l'insuffisance du cadre judiciaire et juridique, et un système de gestion des services publics fortement centralisé. Ces zones d'ombre se traduisent par une forte incidence de la corruption dans le pays, à laquelle le gouvernement tarde visiblement à s'attaquer. Même si la Commission d'enquête Warioba a été mise en place en 1996 pour étudier l'étendue de ce fléau dans le pays, ce n'est qu'en 1999 qu'une stratégie nationale de lutte contre la corruption a été formulée, sur la base des recommandations de cette Commission. Fin juin 2001, les autorités avaient uniquement achevé leurs " enquêtes de diagnostic sur la corruption ", fondées sur le rapport présenté par la Commission. Il leur reste aujourd'hui à élaborer un plan d'action. Cependant, en juillet 2000, avec l'aide de la Banque mondiale, le gouvernement avait lancé le programme de réforme du service public, qui constitue un pan important de sa lutte anti-corruption. Les autorités prévoient aujourd'hui de présenter un nouveau projet de loi sur le service public au Parlement d'ici la fin 2001, afin d'appuyer les mesures anti-corruption.

La Tanzanie compte parmi les pays les plus pauvres de la planète. La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté défini par les instances internationales a été estimée à 48 pour cent en 2000. Cette proportion avait atteint 51 pour cent en 1998 selon le PRSP (plan sur la stratégie de réduction de la pauvreté) provisoire (2000). En Tanzanie, la majorité des pauvres vivent en milieu rural et sont engagés dans une activité agricole, le plus souvent une agriculture de subsistance. Dans le même temps, le nombre des citoyens pauvres augmente, et englobe les chômeurs, les salariés du secteur formel à bas revenu et les travailleurs indépendants. L'insécurité alimentaire est considérée comme la principale préoccupation des pauvres en Tanzanie. L'adoption du PRSP offre une nouvelle orientation et comprend de nouveaux engagements en vue d'atténuer la pauvreté dans le pays.

La pauvreté qui sévit en Tanzanie se reflète dans le faible niveau des indicateurs du développement humain. Sur le plan sanitaire, en raison des conditions de vie

déplorables, la majorité des Tanzaniens souffrent de maladies qui pourraient être évitées. En 1998, 42 pour cent des Tanzaniens avaient accès aux services de santé, contre 64 pour cent pour l'ensemble de l'Afrique. L'espérance de vie moyenne dans le pays atteignait 49 ans en 2000, contre une moyenne de 51 ans pour toute l'Afrique subsaharienne. Ce chiffre a été partiellement attribué à l'impact du VIH/sida. Le pourcentage des adultes (de 15 à 49 ans) infectés par le VIH/sida a été estimé à 8.1 en Tanzanie (ONUSIDA, 1999), contre 6.5 en Afrique. Les autorités s'attachent actuellement à réduire la morbidité, à améliorer la nutrition et à renforcer l'accès aux services de santé. Pour y parvenir, le gouvernement a pris des mesures ciblées, notamment l'instauration de fonds renouvelables dans tous les hôpitaux du pays afin de renforcer la disponibilité des médicaments et du matériel médical.

Dans le domaine de l'éducation, l'école primaire est officiellement obligatoire et devrait être gratuite, grâce à l'aide des donateurs. Pourtant, en 2000, le taux net d'inscription dans le primaire a été estimé à 57 pour cent. La même année, la Tanzanie affichait également le taux d'inscription dans le secondaire le plus faible du continent, avec 6 pour cent. Le taux d'analphabétisme des adultes a été estimé à 27 pour cent en 1999. Le gouvernement s'est fixé pour objectif de relever le niveau de la scolarisation primaire, d'accroître le taux de passage du primaire au secondaire, et d'étoffer les programmes éducatifs destinés aux adultes. La réalisation de ces objectifs passe directement par un accès à l'aide au titre de l'initiative PPTE, qui permettra au pays de mettre en œuvre des objectifs spécifiques, comme la suppression des frais de scolarité actuellement perçus dans le primaire.

